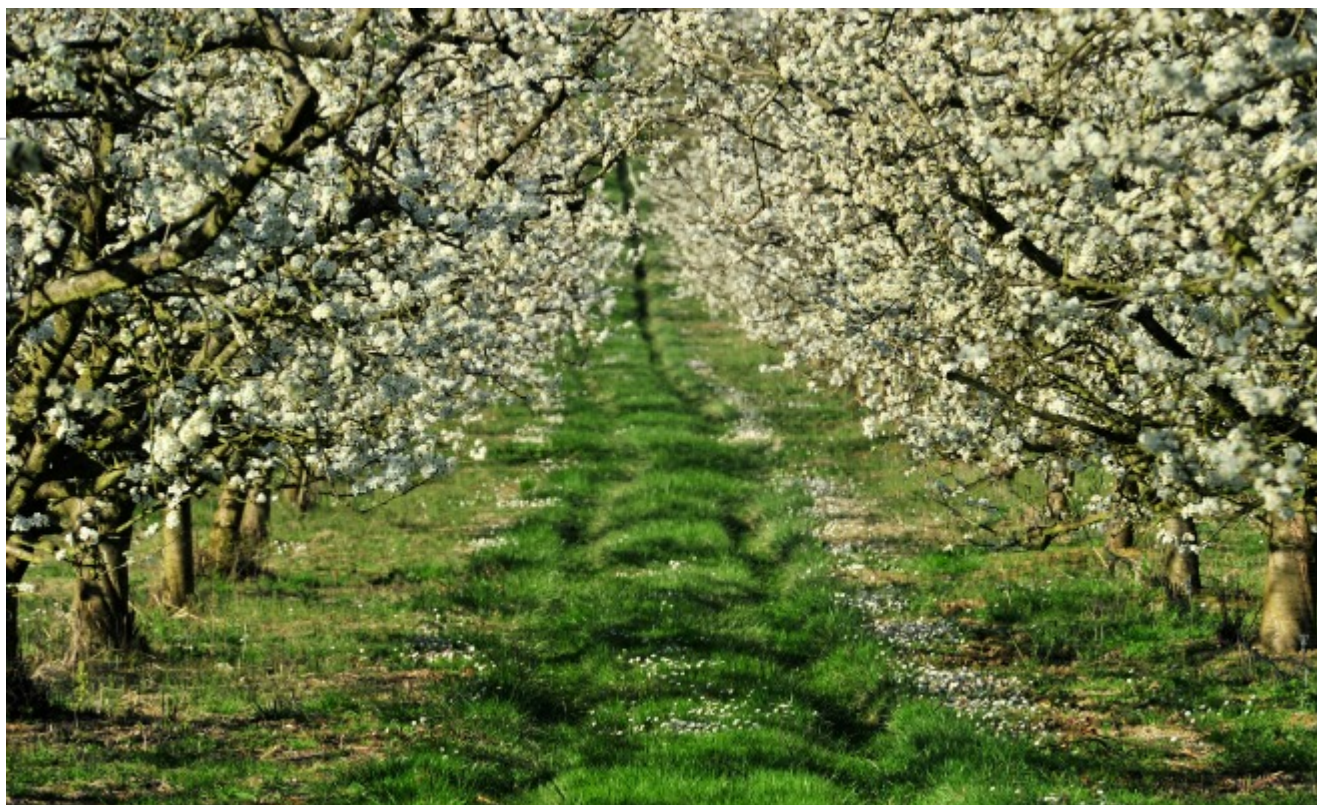


## Agriculture | La Nouvelle-Aquitaine garde son rang de 2ème région bio de France



**Les chiffres récemment dévoilés par l'Agence bio révèlent tant au niveau national que régional "une forte progression " de l'agriculture bio. En France en 2019 le marché alimentaire de la bio frôle les 12 milliards d'euros, soit une hausse de 13,5% en un an, et représente 179 500 emplois directs, soit une hausse de 15 % sur la même période. Quant au mode de production bio, il concerne 47 196 fermes et 8,5 % de la surface agricole utile du pays, soit 2,3 millions d'hectares... un chiffre qui a doublé en 5 ans! Et la Nouvelle-Aquitaine n'échappe pas à cette dynamique.**

Au global, en Nouvelle-Aquitaine, entre 2018 et 2019, les surfaces cultivées en bio (certifiées ou en cours de conversion) ont augmenté de 16%, maintenant ainsi la bonne dynamique des années précédentes. En nombre de fermes certifiées (plus 14% par rapport à 2018), le cap des 7000 fermes est tout juste atteint, approchant du même coup celui des 10% du nombre total de fermes de la région. En termes de surface agricole utile, l'agriculture bio représente environ 290 000 hectares, soit 7,4 % de la SAU régionale. La région se place ainsi en 2ème position au rang national tant en nombre de fermes qu'en surfaces bio. Bonne élève, la Nouvelle-Aquitaine a, en une décennie, doublé le nombre de ses fermes converties à la bio et triplé ses surfaces.

### La dynamique de conversion se poursuit

Parmi les départements qui se démarquent, la dynamique de conversion a été forte en Gironde (+23 % de fermes bio par rapport à 2018 et +26 % de surfaces) et dans les Deux-Sèvres (+20 % de fermes et +23 % de surfaces), en particulier pour la viticulture et les légumes.

Du côté des palmarès nationaux, Gironde, Dordogne et Lot-et-Garonne sont dans le top 20 des départements ayant le plus grand nombre de producteurs certifiés Bio. Se classant au 5ème, 8ème et 13ème rangs, ils comptent respectivement 1099 ; 1063 et 925 producteurs Bio. Quand l'Agence bio additionne surfaces certifiées et en conversion, le classement voit l'entrée de la Vienne en 14ème position avec 36 479 ha, immédiatement suivie de la Dordogne au 15ème rang (35204 ha) et du Lot-et-Garonne avec ses 34 713 ha.

Avec 13 401 ha en conversion le département des Deux-Sèvres se place quant à lui dans le haut du tableau des 20 premiers départements ayant le plus de surfaces en conversion. Viennent plus bas également la Dordogne, la Vienne, la Gironde et le Lot-et-Garonne.

Cette progression de la bio dans les champs s'affirme également du côté des entreprises de transformation et de distribution avec une augmentation de l'ordre de +17 % au niveau régional, avec 2 596 opérateurs de la filière avale engagés en bio.



Solène Méric

*Crédit Photo : XC/CD47*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 19/07/2020*

*[Url de cet article](#)*